

Modalités de distribution gratuite de masques textiles N°2 à l'attention des Berroises et des Berrois

Chère Madame, Cher Monsieur,

A partir du **mercredi 3 juin 2020**, la municipalité procédera, comme promis, à une **seconde distribution gratuite à la population de masques** lavables et réutilisables. Ces masques ont été fournis par les services du Département des Bouches du Rhône et de la Métropole Aix Marseille Provence, dans le cadre de l'engagement de leur Présidente, Mme Martine Vassal, de doter chaque habitant du territoire d'un masque en tissu. Chaque membre d'un foyer de résidents Berrois, âgé de 6 ans et plus se verra remettre un masque et sa notice d'utilisation et d'entretien.

Une seule personne devra effectuer le retrait des masques pour l'ensemble des membres d'un même foyer.

Où et quand effectuer vos retraits ?

Dans l'un des 4 sites de distribution, **selon votre bureau de vote de rattachement :**

- **Centre administratif entrée « Fleur de sel »** (stationnement parking Maurice Druon - Boulodrome), pour les habitants relevant des bureaux n°1- Hôtel de ville et n°2-Espace Léo Ferré.
- **Hall de la piscine Claude Jouve (à côté Salle Alain Bombard)- 774, avenue des hydravions** (stationnement parking piscine Claude Jouve) pour les habitants relevant des bureaux n°3- Ecole Georges Dezarnaud, n°4- Ecole maternelle Joliot Curie et n°5- Groupe scolaire Paul Langevin.
- **COSEC - rue Fernand Léger** (stationnement site de l'ancien collège marché du jeudi) pour les habitants relevant des bureaux n°6 et n°8- Centre de loisirs le Béalet et n°9- Ecole primaire Pablo Picasso.
- **Ancienne école de Mauran** pour les habitants relevant du bureau n°7- Ancienne école de Mauran.

Les personnes non inscrites sur listes électorales seront rattachées au centre de distribution **Centre administratif – entrée « Fleur de sel »**.

Jours de distribution	Réservé aux habitants dont le nom de famille commence par :
Mercredi 3 juin 2020	une lettre comprise entre A et H – de 9h à 13h et de 14h à 18h
Judi 4 juin 2020	une lettre comprise entre I et Z -- de 9h à 13h et de 14h à 18h
Samedi 6 juin 2020	réservé aux habitants ayant été dans l'impossibilité de venir eux-mêmes en semaine – Hall piscine Claude Jouve de 9h à 12h

Des personnes âgées, fragiles, isolées et bénéficiaires de la première distribution à leurs domiciles, se verront remettre leurs masques chez eux, selon les mêmes modalités.

Toute autre personne qui serait, pour des raisons de santé, dans l'incapacité de venir récupérer elle-même son masque ou de le faire récupérer par un tiers (parent, voisin, ami de confiance...), est invitée à prendre contact avec la mairie par téléphone au 0 805 80 5130, par sms au 06 69 25 55 77, par mail à ami@berreletang.fr ou par un post sur la page Facebook « cœur de Berre ».

Ces numéros et adresses peuvent être joints par toute personne ayant oublié le n° de leurs bureaux de vote de rattachement ou désirant une précision concernant les modalités de distribution.

Quelles pièces justificatives présenter ?

- le formulaire de retrait ci-dessous, dûment renseigné
- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)
- un justificatif de domicile (avis de taxe d'habitation 2019, avis d'imposition ou de non-imposition, facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone, relevé CAF d'aides au logement,...)
- livret de famille ou carte nationale d'identité de l'ensemble des membres du foyer âgés de 6 ans et plus

Seront acceptés les originaux ou les documents numérisés sur téléphones mobiles ou tablettes, à l'exception du bon de retrait qui devra être remis au format papier :

Le retrait est possible pour le compte d'un tiers (famille, voisin) sous réserve de la production de l'ensemble des justificatifs le concernant.

Respect des gestes barrières lors de la distribution des masques.

Il est demandé de se conformer strictement aux mesures barrières, notamment aux règles de distance (au moins un mètre entre chaque personne) et d'adopter un comportement calme et respectueux durant la période d'attente nécessaire à la distribution.

Attention : le port d'un masque est proscrit pour les enfants de moins de 6 ans (inadaptés à leur âge). Les enfants jusqu'à 11 ans pourront recevoir un masque qui ne pourra être porté que sous l'autorité des parents (peu adapté à leur âge).

Attestation à remplir et à restituer lors du retrait des masques (1 masque / personne) :

Je soussigné(e),

<i>nom</i>	<i>prénom</i>

Demeurant (*compléter l'adresse*) :

--

Atteste retirer les masques « grand public » destinés aux personnes suivantes en résidence à Berre l'Etang :

<i>Nom de famille</i>	<i>prénom</i>	<i>âge</i>

Constituant un nombre total de masques

Fait à Berre l'Etang le _____ - Signature

<i>mail (*)</i>	<i>N° de téléphone (*)</i>

(*) facultatif : en renseignant cette rubrique, j'accepte que mes informations puissent être utilisées par la mairie de Berre l'Etang à toutes fins utiles dans le cadre de la gestion de crise sanitaire, et notamment pour être informé de distributions de matériels de protection ultérieures.